

CGT TERRITORIAUX

Ville – Le Mans Métropole et C.C.A.S.

NON AU BLOCAGE DES CARRIERES
OUI à L'AUGMENTATION DES RATIOS
PROMUS/PROMOUVABLES

AGENTS DE CATÉGORIES « C », « B » et « A » TOUS CONCERNÉS !

Nous allons à nouveau être confrontés à la politique d'austérité du gouvernement avec le pacte dit de « responsabilité » qui aura un impact indirect sur les collectivités locales. La baisse des dotations de l'Etat programmée sur les 3 prochaines années sera de près de 10 milliards. Réduire l'emploi public et le niveau de service public, ou la privatisation pure et simple, seront les seules solutions. Des conséquences déjà connues :

- Blocage de la valeur du point d'indice depuis 2010 ;
- Augmentation des cotisations retraites ;
- Allongement de la durée d'acquisition des échelons avec la nouvelle modification des grilles indiciaires B et C au 1^{er} février 2014.

**LES AGENTS TERRITORIAUX EN ONT ASSEZ !
NOUS NE SOMMES PAS UNE VARIABLE D'AJUSTEMENT
POUR LES COLLECTIVITÉS !**

Il est temps de repartir à l'offensive sur nos déroulements de carrière.

Depuis 2007, les collectivités locales sont libres de fixer les ratios d'avancement de grade. Localement, ils ont été fixés à 35%. Ils n'ont jamais été renégociés depuis leur mise en place. La CGT constate tous les ans au moment des Commissions Administratives Paritaires des blocages de déroulement de carrières des agents, quelque soient leurs catégories, en raison du nombre de postes trop faibles qu'implique ce ratio à 35% pour bénéficier d'un avancement de grade.

Cela ne peut plus durer. Ce ratio d'avancement de grade doit être augmenté pour tendre progressivement vers le 100 % pour tous.

Le syndicat CGT des Territoriaux veut porter avec vous cette revendication légitime, seule perspective d'une évolution salariale.

C'est pourquoi, il faut être à l'offensive sur cette question sans perdre de temps. La CGT vous propose d'être l'élément moteur de cette revendication. Elle vous invite, au travers cette pétition, à vous inscrire dans un processus de mobilisation en signant massivement.

PÉTITION :

- OUI au DÉBLOCAGE DES CARRIERES POUR UN MEILLEUR SALAIRE
- OUI à L'AUGMENTATION DES RATIOS PROMUS/PROMOUVABLES à PLUS DE 35%

Nom	Prénom	Service	Signature

A remettre à un militant(e)CGT, à retourner au syndicat CGT des Territoriaux du Mans, 4 rue d'Arcole 72015 Le Mans Cedex ou par mail : cgt.territoriaux.lemans@gmail.com
Vous pouvez la signer sur notre site internet en ligne à : <http://www.cgt-lemans.fr>